

Déclaration CER du 28 Juin 2012

Monsieur le Président,
Mesdames et messieurs les Elus,
Mesdames et messieurs les Représentants Syndicaux,

La CFDT se félicite de la décision prise par la SNCF de suspendre l'application de la journée de carence. **La CFDT** réclame la suppression définitive de cette mesure et exige le remboursement des sommes injustement retenues.

Depuis le début de l'année, **la CFDT contestait la mise en place d'une journée de carence** dans les Régimes spéciaux (SNCF, IEG, RATP), instituée par la loi de finances du gouvernement Fillon le 28 décembre dernier.

Par courrier du 30 janvier 2012, la CFDT demandait l'annulation de cette disposition à la SNCF, **qui conduisait à modifier le Statut qui s'applique aux cheminots**. La CFDT, avec plusieurs autres syndicats de la RATP a également saisi le Tribunal de Grande Instance de Paris. Sur décision du TGI, le juge a rappelé que les dispositions prévues concernant l'instauration d'une journée de carence supplémentaire ne s'appliquent pas aux régimes spéciaux.

La justice a donc suivi et confirmé les positions de la CFDT. Cette décision est une victoire pour le respect du droit des salariés. La CFDT Cheminots PACA souhaite connaître le nombre d'agents impactés et l'état des régularisations entreprises par la SNCF sur la région.

La CFDT Cheminots PACA souhaite intervenir sur la situation de l'INFRA et la concertation en cours. Une restructuration est en cours mais de nombreuses questions restent encore en suspend.

Devant le peu de réponse lors des concertations avec la direction de l'INFRA, **la CFDT** a été obligé de poser un préavis de grève. Nous souhaitons que des solutions soient trouvées rapidement notamment pour le SE, sur le nombre d'agents tenant les astreintes, la qualification des responsables de parcours et des agents prenant l'astreinte, les EVS, ...

Sur l'emploi, la CFDT note une évolution du nombre d'embauches dans notre Entreprise, mais **ne peut cautionner le nombre important de contractuels** y compris sur la Région PACA. Des accords doivent être mis en place comme cela a été fait à l'ECT pour permettre **aux familles de cheminots de bénéficier de vacances en période estivale**. Cependant, la CFDT est contre les dérives qui amèneraient à faire de CDD la variable d'ajustement sur l'année.

La CFDT note également qu'un trop grand nombre de **CDD ne sont pas embauchés** dans l'Entreprise. Il est dommage que la lettre de Monsieur Nogué concernant les tests psycho n'ai été que très peu, voire pas du tout appliquée pour faciliter les embauches dans les établissements.

Le nombre de démissions de candidats en recrutement ou à l'essai dénote en partie que l'attrait de notre Entreprise n'est pas suffisant et que la politique de l'emploi et de rémunération est à améliorer.

En ce qui concerne l'alternance, **la CFDT trouve le niveau d'embauches insatisfaisants.** Des informations doivent être données aux alternants concernant les possibilités de poste dans l'entreprise, même une fois leur contrat terminé.

Concernant la suppression du **Centre Ligne Directe d'Avignon** et **le maintien des emplois sur le bassin avignonnais**, une création en fin d'année d'un accueil embarquement à Avignon TGV a été évoqué avec une douzaine d'agents nécessaire. Hier, lors de la réunion DP de l'EEV Provence Alpes, le DET précisait que ce projet n'aboutirait que si au moins 9 agents du CLD se portaient candidats, une recherche de volontaire serait faite à ce moment là dans l'établissement pour la couverture du restant, mais cependant, s'il y a moins de postulants du CLD, la création de l'accueil embarquement pourrait être stoppée. **La CFDT** soutien ce projet et espère que la Direction mettra tout en œuvre pour qu'il aboutisse avec une recherche du personnel pour tenir ses postes en priorité, bien évidemment, dans les agents du CLD mais également avec d'autres agents qui souhaiteraient intégrer ce dispositif.

Concernant les visites d'aptitudes et la TT0035, **la CFDT** a été en grève à partir du 1^{er} juin 2012. La mobilisation fut faible car étant isolée, les enjeux ont été mal perçus. Cependant, ce n'est que partie remise car si la méthode a été défailante, le fond mérite toujours que l'on continue à se battre. Ce dossier dépasse largement les clivages syndicaux. **Pour la CFDT, les agents n'ont pas à faire les frais de la réorganisation de la VAS.**

D'ailleurs, **grâce à sa détermination**, la CFDT a obtenu dernièrement, le prolongement de la concertation au-delà du 28 juin et des garanties significatives concernant la TT00035 et la Certification des Conducteurs de Trains.

La CFDT Cheminots PACA souhaite avoir un point en CER sur la mise en place de ce nouveau mode de visites d'aptitudes et la conséquence pour les agents de la région PACA concernés.

- Evolution des inaptitudes ; Incidents sur les parcours ; Reports des visites ; Recours engagés ; Visites anticipées ; ...

Sur la sureté, malgré le discours optimiste de la direction régionale dans les médias, la commission sureté du 27 Juin n'a tout de même démontré qu'une très légère amélioration de la situation sur notre région. Des efforts sont fait, grâce notamment aux équipes mobiles, LAF, EZAF, CBN, Suge, ... mais la CFDT Cheminots PACA regrette que ce moment choisi pour annoncer aux organisation syndicale **l'annulation de l'accord régional agression.**

La CFDT Cheminots PACA demande que soit réengagée la discussion autour de cet accord pour les cheminots.

Les spécificités de la région PACA avec ses taux d'incivilités et d'agressions parmi les plus élevés doivent être pris en compte.

La Délégation CFDT au CER PACA,

